20 ANS DU LABORATOIRE DRIMAN

Pour ses vingt ans, le laboratoire DRIMAN consacre un colloque international au droit de l'investissement

Tunis Grand Hotel · 12 et 13 novembre 2026

DATES	LIEU	ORGANISATION	ACTES
Jeudi 12 et vendredi 13 novembre 2026	Tunis Grand Hotel, Tunis	Laboratoire DRIMAN et Fondation allemande IRZ	Éditions Pedone, Paris

Le laboratoire Droit des relations internationales, des marchés et des négociations (DRIMAN) a vingt ans. Il les fête avec un colloque international, organisé avec la Fondation allemande pour la coopération juridique internationale (IRZ), les 12 et 13 novembre 2026 au Tunis Grand Hôtel. Ce colloque portera sur « Le droit international de l'investissement à l'épreuve des mutations contemporaines. Bilan d'une époque troublée ».

Rattaché à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis (Université de Tunis El Manar), le DRIMAN est né d'une unité de recherche en droit des relations internationales. Il a été érigé en laboratoire le 19 décembre 2005. Les professeurs Ferhat Horchani et Sami Bostanji l'ont codirigé dès le départ ; Sami Bostanji le dirige depuis 2015.

Les organisateurs du colloque partent d'une tension ancienne. Le droit international de l'investissement protège les investisseurs étrangers, mais il doit laisser aux États le pouvoir de réglementer. Les crises financière, sanitaire, énergétique, climatique et géopolitique l'ont rendue plus visible : les États demandent davantage de latitude au nom de l'intérêt général, alors que les investisseurs tiennent à un cadre prévisible.

> *Ce droit peut-il répondre aux critiques sur sa légitimité tout en continuant à sécuriser les investissements ?*

Le jeudi 12 novembre, les intervenants examineront les accords internationaux d'investissement (AII) de nouvelle génération. Le matin, ils reviendront sur les standards de protection, dont le traitement juste et équitable et l'expropriation indirecte. La question de la modernisation des traités relatifs aux investissements y sera également analysée. L'après-midi, la discussion s'élargira aux législations nationales, à la responsabilité sociale des entreprises, à la fiscalité, au numérique et aux sanctions économiques.

Le vendredi 13 novembre est réservé à l'arbitrage d'investissement, sous un intitulé en forme de question : « Arbitrage d'investissement : maintien, transformation ou dépassement ? ». Il y sera question du consentement des États à l'arbitrage, du financement des procédures par des tiers, de l'exécution des sentences contre les États et du projet de juridiction permanente.

Vingt-cinq communications sont prévues. Les intervenants viennent d'universités de Tunisie, du Maroc, de France, de Suisse, du Canada, de cabinets d'avocats tunisiens et étrangers et d'institutions internationales. Le rapport introductif sera présenté par le Doyen Ferhat Horchani, ancien doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis et ancien Directeur du Laboratoire DRIMAN et les travaux du colloque seront clôturés par un rapport de synthèse présenté par Madame Rym Ben Khelifa, Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques et membre du Laboratoire DRIMAN.

Présentation des ouvrages du professeur Ferhat Horchani

En marge du colloque, le vendredi 13 novembre à 17h30, le laboratoire présentera deux ouvrages du professeur Ferhat Horchani, ancien doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis et ancien directeur du DRIMAN :

Le droit international public. Les sources

Éditions El Halabi, 2024

Présenté par
Mme Fatma Raach, maître de conférences à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis

Précis de droit international de l'investissement

Éditions Latrach, 2026

Présenté par
M. Walid Ben Hamida, professeur à l'Université de Lille

M. Sami Bostanji, directeur du laboratoire, ouvrira la séance par une présentation générale, et Mme Rym Ben Khelifa la modérera.

Programme du colloque

L'accueil commencera le jeudi 12 novembre à 8h00, et la séance d'ouverture à 8h30. Les travaux se termineront le vendredi par le rapport de synthèse à 17h00, suivi de la présentation d'ouvrages à 17h30.

HEURE	MOMENT	INTERVENANTS
JEUDI 12 NOVEMBRE		
8h30	Mots de bienvenue	M. Moez Chafra, M. Mustapha Ben Ltaief, M. Sami Bostanji, M. Mohamed Montassar Abidi
8h40	Rapport introductif	M. Ferhat Horchani
11h00	Séance sur la modernisation du droit international de l'investissement	Mme Dafina Atanasova, Mme Amira Klai, M. Aboubacar Fall, M. Charles-Emmanuel Côté
VENDREDI 13 NOVEMBRE		
9h00	Ouverture de la journée consacrée à l'arbitrage d'investissement	M. Walid Ben Hamida, M. Ahmed Ouerfelli, M. Mahmoud Anis Bettaieb
15h40	Séance sur la réforme du règlement des différends	Mme Wafa Harrar Masmoudi, Mme Mariem Belguesmi, Mme Laura Bergamini
17h00	Rapport de synthèse et clôture des travaux	Mme Rym Ben Khelifa
17h30	Présentation des ouvrages du professeur Ferhat Horchani	M. Sami Bostanji, Mme Fatma Raach, M. Walid Ben Hamida, Mme Rym Ben Khelifa

Programme détaillé

JEUDI 12 NOVEMBRE

La reconfiguration normative des AII de la nouvelle génération

OUVERTURE

8h00	Accueil des participants	
8h30	Mots de bienvenue	M. Moez Chafra, président de l'Université de Tunis El Manar ; M. Mustapha Ben Ltaief, doyen de la FDSPT ; M. Sami Bostanji, directeur du laboratoire DRIMAN ; M. Mohamed Montassar Abidi, chef du département Afrique à l'IRZ
8h40	Rapport introductif	M. Ferhat Horchani, ancien doyen de la FDSPT et ancien directeur du laboratoire DRIMAN

1RE SÉANCE

La rationalisation des normes de traitement et de protection dans les AII de la nouvelle génération

Modération : M. Sami Bostanji, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis

9h10	La redéfinition du standard de traitement juste et équitable dans les nouveaux AII : d'une expansion jurisprudentielle à une rationalisation normative	M. Arnaud de Nanteuil, professeur à l'Université Paris-Est Créteil

9h30	L'expropriation indirecte au sein des accords internationaux d'investissement de nouvelle génération	M. Mounir Snoussi, professeur à l'Université de Carthage et à l'Université Sohar, Sultanat d'Oman (en visioconférence)
9h50	Vers une rationalisation de la CNPF dans les nouveaux AII	M. Noureddine Gara, professeur à l'Université de Tunis El Manar

2E SÉANCE

La modernisation du droit international de l'investissement. Dynamiques globales, régionales et nationales

Modération : M. Lotfi Chedly, professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis, Université de Carthage

11h00	La contribution de la CNUCED à la modernisation des accords internationaux d'investissement au service du développement durable	Dr Dafina Atanasova, Section accords internationaux d'investissement, Division de l'investissement et des entreprises, CNUCED
11h20	Les traités d'investissement tunisiens à l'épreuve des mutations normatives contemporaines	Mme Amira Klai, directrice générale des Conventions et Contentieux internationaux d'investissement, ministère de l'Économie et de la Planification
11h40	Pour une approche africaine du droit international de l'investissement	M. Aboubacar Fall, associé, AF Legal Law Firm, Dakar (Sénégal)
12h00	L'évolution des accords canadiens sur l'investissement : innovations juridiques et problèmes persistants	M. Charles-Emmanuel Côté, avocat, DCL, professeur à l'Université Laval

3E SÉANCE

Les défis du droit international de l'investissement

Modération : Mme Amel Aouij, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis

14h30	L'influence du nouveau droit international de l'investissement sur les droits internes : réception et résistance	M. Ali Kairouani, professeur à l'Université Mohammed V de Rabat
14h50	RSE et nouveau droit international de l'investissement	Mme Najet Brahmi, professeure à l'Université de Tunis El Manar, directrice de la chaire ALECSO pour l'arbitrage commercial international
15h10	L'État de droit, moteur et frein de l'investissement : l'expérience allemande et européenne du droit international des investissements	M. Lukas Rass-Masson, professeur de droit international privé à l'Université Toulouse 1 Capitole

4E SÉANCE

Enjeux économiques, numériques et fiscaux du droit international de l'investissement

Modération : M. Ferhat Horchani, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis

16h20	Fiscalité et droit international de l'investissement	M. Walid Gadhoum, professeur à l'Université de Sfax
16h40	The Rise of Digital Investments and its Impact on New-Generation IIAs	M. Rodrigo Polanco, professeur à l'Université de Berne, World Trade Institute
17h00	Les sanctions économiques au prisme du droit international de l'investissement	Mme Amira Maazouz, maître-assistante à l'Université de Gafsa

VENDREDI 13 NOVEMBRE

Arbitrage d'investissement : maintien, transformation ou dépassement ?

1RE SÉANCE

Le périmètre de la compétence arbitrale

Modération : Mme Salma Triki, maître de conférences à la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis, Université de Carthage

9h00	L'actualité du consentement à l'arbitrage en matière d'investissement : 30 ans après	M. Walid Ben Hamida, professeur à l'Université de Lille, arbitre
9h20	Rethinking the concept of investment under new IIAs	M. Ahmed Ouerfelli, avocat, Ouerfelli Attorneys & Counsel
9h40	Nationalité des investisseurs et nouveaux AII : vers une protection renouvelée	M. Mahmoud Anis Bettaieb, avocat, Paris

2E SÉANCE

L'arbitrage d'investissement et l'intérêt général

Modération : M. Riadh Touiti, président de la Commission d'arbitrage et ADR, CCI Tunisia

11h00	Addressing Abuse of Process in ISDS under New-Generation IIAs	Mme Marwa Aloui, doctorante, Université de Tunis El Manar (en visioconférence)
11h20	Arbitrage État-investisseur et droits de l'Homme : vers un changement de paradigme ?	M. Sébastien Manciaux, professeur à l'Université de Bourgogne Europe, CREDIMI
11h40	Réformer l'arbitrage d'investissement : quelles perspectives africaines ?	M. Achille Ngwanza, Managing Partner, JusAfrica, arbitre

3E SÉANCE

Les enjeux financiers de l'arbitrage d'investissement

Modération : Mme Salma Khaled, professeur à l'IHEC, Université de Carthage

14h00	Le financement de l'arbitrage d'investissement par des tiers : défis dans un contexte en mutation	Mme Ramilka Taveras-Urzhumova, avocate aux barreaux de Paris et de la République dominicaine, associée de Taveras Partners International
14h20	L'évolution du traitement du risque de dommage dans l'arbitrage d'investissement : enjeux et mutation	M. Mathias Audit, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
14h40	Faire payer l'État : les défis de l'exécution d'une sentence arbitrale contre l'État perdant	Dr Rüdiger Morbach, arbitre et avocat collaborateur au bureau King & Spalding, Francfort

4E SÉANCE

Réforme et nouvelle architecture du règlement des différends

Modération : Mme Souad Youssef, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis

15h40	Le projet de juridiction permanente en matière d'investissement : vers une nouvelle architecture du règlement des différends investisseurs-États	Mme Wafa Harrar Masmoudi, professeure à l'Université de Carthage
16h00	Empowering States: Direct Legal Measures against Investors in Investment Disputes	Mme Mariem Belguesmi, doctorante, Université de Carthage

16h20	Enhancing ISDS through ICSID institutional reform	Mme Laura Bergamini, conseillère juridique senior, CIRDI

CLÔTURE DES TRAVAUX

17h00	Rapport de synthèse	Mme Rym Ben Khelifa, maître de conférences à l'Université de Tunis El Manar
17h30	Présentation des ouvrages du professeur Ferhat Horchani	M. Sami Bostanji, Mme Fatma Raach, M. Walid Ben Hamida, Mme Rym Ben Khelifa

Informations pratiques et contact

Le colloque se tiendra au Tunis Grand Hotel, à Tunis, les jeudi 12 et vendredi 13 novembre 2026. Il est organisé par le laboratoire DRIMAN (Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis, Université de Tunis El Manar) et la Fondation allemande pour la coopération juridique internationale (IRZ).

Laboratoire DRIMAN
Campus universitaire, 2092 Tunis El Manar
Tél. 71 870 420 · driman.fdspt@gmail.com · www.driman.tn